

**Motion du 28 mai 2020 de M. Marc-André Rudaz: «Jetons de présence».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que beaucoup trop de temps est pris pour discuter des jetons de présence alors que des sujets importants à l'ordre du jour ne sont pas traités;
- qu'il ne semble pas raisonnable que le montant des jetons de présence soit défini unilatéralement par ceux qui les perçoivent;
- que leur prix n'a pas varié depuis une dizaine d'années;
- que si on écoutait certains, on verrait leur prix doubler, voire plus,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les jetons de présence soient désormais indexés annuellement selon l'indice genevois des prix à la consommation et ce, sans autre débat.